Lapeyrouse

informations municipales

Le théâtre à
LAPEYROUSE

De jeunes sportifs
plein d'entrain

Les joutes au
plan d'eau

LAPEYROUSE

1998

Population : 575 hab

Canton de MONTAIGUT

Arrondissement de RIOM

Département du PUY DE DOME

63

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement
Reproduction et Vente Interdites

Rédaction-Documentation Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE
Tél : 04 73 52 00 79
Fax : 04 73 52 03 89

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

1848-1948, deux dates, deux anniversaires, les deux historiques pour la République et l'Humanité.

Dans les cahiers de doléances adressés le 19 mars 1789 au roi Louis XVI, les habitants de CHAMPAGNEY demandent au souverain "de concentrer les moyens pour de ces esclaves faire des sujets utiles au Roy et à la patrie" et c'est la convention le 16 pluviose an II qui vote l'abolition de l'esclavage dans les colonies.

Rétabli en 1802 le 30 floréal an X l'esclavage fut définitivement aboli le 27 avril 1848, il y a 150 ans, par le gouvernement provisoire de la république qui fait de notre pays un état de tous les citoyens "libres, égaux, fraternels".

Ce n'est qu'au sortir de la seconde guerre mondiale que la découverte des horreurs du nazisme, devant lesquelles il n'était plus possible de se voiler la face, a fait naître la conviction que les droits de l'homme devaient être reconnus dans le monde entier pour que celui-ci ne soit pas à nouveau menacé de génocides et de guerres.

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité".

C'était le 10 décembre 1948, il y a 50 ans, les nations unies venaient d'adopter à Paris le texte de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Pourtant, les esclavages à abolir dans le monde ne manquent pas : des enfants brisés au travail, des femmes encagées derrière l'intolérance et le fanatisme d'un autre âge, des peuples asservis aux folies des dictateurs, sans parler de tous les esclavages de la misère et de l'ignorance.

Pourtant à notre porte, en Europe, on continue de perpétrer la purification ethnique et l'on massacre femmes et enfants comme si l'on n'avait rien appris de l'histoire sur ce sol gorgé de sang et de larmes.

Le combat ne doit jamais cesser contre les démons de l'humanité, il est quotidien, de chaque instant, il commence chaque fois par une lutte contre l'obscurantisme, les idées simplistes et de haine de l'autre, bref par l'apprentissage du savoir par tous et pour tous.

Luttons ensemble et l'année nouvelle que votre maire vous souhaite bonne et heureuse à tous éclairera d'un jour nouveau la vie de chacun d'entre nous.

Jean MICHEL

Député-Maire

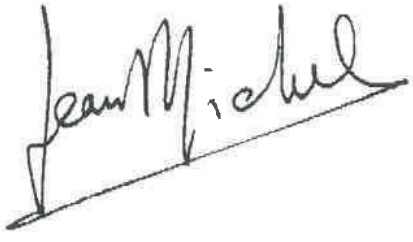

ConcoursMarianne d'Or
avec *Cartier* depuis 1984

Le Secrétaire général :

Paris, le Jeudi 12 Novembre 1998

Monsieur Jean MICHEL
Mairie

LAPEYROUSSE

Monsieur le Maire, et cher ami,

J'ai grand plaisir à vous annoncer que notre Concours national 1998 vient de vous décerner la plus belle distinction pour un Maire, son conseil municipal et son personnel communal : la Marianne d'Or.

Je vous adresse mes sincères et chaleureuses félicitations.

Ce véritable 'César' des Maires de France, récompense votre action, votre gestion, votre dévouement et votre attachement à la démocratie locale.

Cette reconnaissance confime le dynamisme de la politique que vous conduisez et votre façon d'être proche et à l'écoute de vos administrés.

A votre invitation, je serais très heureux de vous remettre, dans votre Mairie, la précieuse Marianne d'Or, présentée selon la tradition, dans son célèbre coffret rouge et or, du joallier de la Place Vendôme : Cartier.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs et affectueux

Alain Trampoglieri

La Marianne d'Or
Le concours national

secrétariat du concours
bp 1600
24210 LA BACHELLERIE

tél. 05 53 50 31 93
fax. 05 53 50 33 07

L'HISTOIRE DU SUFFRAGE UNIVERSEL EN FRANCE

La **Deuxième République** et la **Libération** ont été les périodes les plus importantes de l'histoire du suffrage universel dans notre pays puisqu'elles furent marquées respectivement par l'établissement définitif du suffrage universel masculin et par l'extension du droit de vote aux femmes et aux militaires, c'est-à-dire par l'avènement d'un authentique suffrage universel.

LES ORIGINES DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Toutefois, les origines du suffrage universel remontent dans notre pays à la Révolution de 1789, en particulier à la Constitution de 1793.

La première Constitution de la période révolutionnaire - celle de 1791- comportait, quant à elle, une distinction entre citoyens actifs et citoyens passifs.

Les citoyens passifs jouissaient des droits de l'homme et du citoyen proclamés par la Déclaration du 26 août 1789 mais ne participaient ni aux assemblées primaires, c'est-à-dire à la désignation des électeurs, ni, par l'intermédiaire de ceux-ci, à celle des députés.

Au contraire, les citoyens actifs bénéficiaient non seulement des droits susvisés mais siégeaient également dans les assemblées primaires. Les conditions requises tenaient à la qualité du Français de sexe masculin ; à l'âge (25 ans) ; au domicile plus ou moins prolongé ; à l'inscription à la garde nationale ; au serment civique ; au fait de ne pas être domestique et enfin à un cens très léger de trois journées de travail.

L'effectif des électeurs ainsi obtenu était de l'ordre de 4 300 000 pour une population française d'environ 24 millions de personnes, soit à peu près le sixième.

Après avoir relevé que le suffrage dit "universel" institué sous la IIème République n'allait englober qu'environ le quart de la population jusqu'en 1940 - les femmes étant exclues du droit de vote - le professeur Marcel Prélot considère, dans son ouvrage "Institutions politiques et droit constitutionnel", que "dans son principe, le suffrage révolutionnaire était plus démocratique que censitaire". "Mais, ajoute le même auteur, il n'en vas pas de même en pratique. La qualité de citoyen actif ne permet pas d'élire ; elle autorise seulement à siéger dans l'assemblée primaire. Celle-ci désigne un membre sur cent pour former l'assemblée électorale qui, établie pour deux ans, procède notamment à l'élection des députés".

La Constitution de 1793 n'entra jamais en vigueur et fut remplacée en 1795 par une nouvelle Constitution dont les principes étaient à de nombreux égards proches de ceux de la Constitution de 1791. C'est ainsi qu'elle rétablit le suffrage censitaire : il fallait, pour être politiquement citoyen, payer une contribution directe foncière ou personnelle, c'est-à-dire perçue au moyen d'un rôle nominatif, une exception étant toutefois admise pour les soldats ayant fait campagne pour l'établissement de la République. Plus caractéristique encore fut la réapparition de la distinction entre les assemblées primaires et les assemblées électorales. Ne pouvaient être membres de ces dernières que les Français âgés d'au moins 25 ans et propriétaires, usufruitiers ou locataires d'un bien d'une valeur d'au moins cent journées de travail.

La Constitution de l'an VIII instaura de nouveau le suffrage universel. Selon les indications fournies par le professeur Marcel Prélot dans l'ouvrage précité, «c'est même à son propos que, pour la première fois sans doute, l'expression «suffrage universel» entra dans la langue politique, sous la plume de l'émigré Mallet du Pan». Napoléon 1er devait ensuite rétablir une forme de suffrage censitaire par le sénatus-consulte de 1802. De toute façon, la nature même des régimes du Consulat et du Premier Empire privait l'exercice de droit de vote de réelle signification.

Sous la Restauration, comme sous la Monarchie de Juillet, prévalut de suffrage censitaire.

Aux termes de l'article 40 de la Charte constitutionnelle du 4 juin 1814, «les électeurs qui concourent à la nomination des députés ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne paient une contribution directe de trois cents francs et s'ils ont moins de trente ans». Il est à noter que des dégrèvements furent ensuite pratiqués afin de réduire le nombre des électeurs sans toucher à la Charte. De 110 000 en 1817, le nombre des électeurs fut réduit à 88 000 seulement en 1830, la population de la France étant alors d'environ 30 millions d'habitants.

Ce régime, que l'on a pu qualifier de «sur censitaire», fut encore aggravé par la loi du 29 juin 1820, dite du «double vote», par lequel les collèges de département comprenant les électeurs les plus imposés élisaient 172 nouveaux députés tandis que les collèges d'arrondissement, qui comprenaient tous les électeurs, y compris donc les plus imposés, continuaient de désigner les 258 élus primitifs.

L'avènement de la Monarchie de Juillet s'accompagna d'un abaissement du cens qu'une loi du 18 avril 1831 ramena à 220 francs. Cette loi supprima également le système du «double vote» et instaura en outre un «demi-cens de capacité» dont ne bénéficiaient toutefois que quelques personnes recommandées par leurs titres ou leurs anciennes fonctions.

Au cours des années 1840, les campagnes d'opinion en faveur de l'abaissement du cens se développèrent avec une vigueur croissante. Mais, toutes les propositions de loi déposées en ce sens, de portée d'ailleurs limitée, furent rejetées par la Chambre des députés et se heurtèrent à l'opposition résolue du chef du Gouvernement, Guizot.

1848 : INSTAURATION DU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT ET SECRET

Immédiatement après la Révolution de février, le Gouvernement provisoire issu de cette Révolution établit le suffrage universel masculin par le décret du 5 mars 1848 relatif à l'élection de l'Assemblée constituante qui eu lieu le 23 avril suivant. L'effectif du corps électoral passa soudainement de 240 000 personnes à 9 millions. L'instauration du suffrage universel fut confirmée par la Constitution de la Deuxième République selon laquelle «l'élection a pour base la population» (article 23) ; «le suffrage est direct et universel et le scrutin est secret" (article 24) et "sont électeurs sans condition de cens, tous les Français âgés de 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques» (article 25).

Mais la majorité monarchiste de l'Assemblée législative issue des élections de 1849 décidé de remettre en cause le suffrage universel sans toutefois modifier les dispositions constitutionnelles précitées. Pour y parvenir, elle adopta la loi du 31 mai 1850 qui modifiait les conditions d'inscription sur les listes électorales en imposant une exigence de trois ans (au lieu de six mois) de domicile dans la commune ou le canton (ce qui défavorisait en particulier les ouvriers contraints de se déplacer fréquemment pour trouver un travail), ainsi qu'une justification d'inscription au rôle de la contribution personnelle. Une partie considérable de la population, notamment des grandes villes, se trouva ainsi privée du droit de vote : les effectifs des listes électorales furent globalement réduits de 3 millions de personnes, soit environ du tiers.

Le 13 novembre 1851, l'Assemblée législative rejeta la demande d'abrogation de la loi du 31 mai 1850 formulée par Louis-Napoléon Bonaparte, Président de la République. Le 2 décembre suivant survint le coup d'Etat, un décret présidentiel prononça notamment la dissolution de l'Assemblée et abrogea la loi du 31 mai 1850.

Le suffrage universel masculin n'a plus jamais été remis en cause depuis lors.

Toutefois, comme on l'a précédemment indiqué, le corps électoral n'a continué de représenter qu'environ le quart de la population française jusqu'à la fin de la IIIème République, les femmes étant notamment exclues du droit de vote. Entre 1919 et 1939 la Chambre des députés adopta des propositions de loi tendant à leur reconnaître ce droit dont elles disposaient d'ores et déjà dans de nombreux pays. Mais ces tentatives se heurtèrent notamment aux réticences du Sénat.

1944 : EXTENSION DU DROIT DE VOTE AUX FEMMES

Il fallut attendre la Libération pour que les femmes se voient reconnaître le droit de vote par l'article 16 de l'ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération, selon lequel «"les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes».

Un autre élargissement du corps électoral résulta à la même époque d'une ordonnance du 17 août 1945 accordant aux militaires des armées de terre, de mer et de l'air la capacité d'être électeurs dans les mêmes conditions que les autres citoyens.

Jusqu'en 1974, le corps électoral était composé des Françaises et des Français âgés de 21 ans accomplis jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi ; la qualité d'électeur était également reconnue aux jeunes gens âgés d'au moins 18 ans lorsqu'ils étaient titulaires de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de la Croix de la Libération, de la Croix de guerre à titre personnel ou de la Médaille de la Résistance.

L'âge de la majorité, notamment électorale, fut abaissé à 18 ans par la loi n°74-631 du 5 juillet 1974. Lors des élections législatives de mai-juin 1997, près de 38.5 millions de personnes étaient inscrites sur les listes électorales, ce qui représente environ les deux tiers de la population totale. Afin de favoriser l'exercice effectif de leur droit de vote par les jeunes atteignant l'âge de la majorité, la loi n° 97-10287 du 10 novembre 1997 a prévu leur inscription d'office sur les listes électorales.

Il convient enfin d'observer qu'en vertu du traité sur l'Union européenne, dit de Maastricht, du 7 février 1992, et selon les principes fixés par l'article 88-3 de la Constitution, le droit de vote et d'éligibilité a été étendu aux citoyens des pays de l'Union européenne résidant en France, mais exclusivement pour les élections municipales.

SA BARBIERO

ENTREPRISE SPECIALISÉE EAU ET ASSAINISSEMENT

TITULAIRE DU LABEL DE QUALITÉ

******

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA COLLECTE DES EAUX USEES, DES EAUX PLUVIALES.

AU SERVICE DES SYNDICATS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LES DOMAINES :

* DE LA CONSTRUCTION DES RESEAUX
* DES EQUIPEMENTS DE RESERVOIR
* DU NETTOYAGE DE CANALISATION
* DU GENIE CIVIL SE RAPPORTANT A CES OUVRAGES

TRAVAUX PUBLICS - CANALISATION - EAU - ASSAINISSEMENT

ZA du Max - 03630 DÉSERTINES - Tél : 04 70 03 42 58 - Fax : 04 70 64 29 01

SA au capital de 1 000 000 Frs - RC Montluçon B 338 337 025

SUBVENTIONS

RECAPITALATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1998

SUBVENTION DE L'ETAT

• D.G.E. Pont des Nôtres	1 647 F
• D.G.E. Voirie	90 000 F
• Aménagement Bourg	230 000 F
• Voirie	143 750 F
• Point Propre	91 000 F

SUBVENTION CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

• Prestation Service Enfance	76 450 F

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 1998

• Cantine Scolaire	50 000 F
• Coopérative Scolaire	10 500 F
• Association de Gestion	4 000 F
• Union Sportive	8 000 F
• Fanfare	2 500 F
• Spectacle (Foyer Laïc)	2 000 F
• Comité des Fêtes	2 000 F
• Comité des Fêtes (fête patronale)	3 000 F
• Club 3ème Age	2 000 F
• Foyer Laïc	2 000 F
• Lapeyrouse-Animation	2 000 F
• La Clé des Champs	2 000 F
• La Clé des Champs (C.A.F.)	76 450 F
• Lutte contre le Cancer	1 100 F
• Société de Chasse	1 000 F
• CATM-PG	2 000 F
• Œuvre des Pupilles	1 000 F
• Groupement de défense contre les ennemis des cultures	1 000 F

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT RÉEL	DÉPARTEMENT	COMMUNE SYNDICAT	RÉGION	TAXE SPÉCIALE D'ÉQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE D'HABITATION	350 051	113 530	200 913	34 247	1 361	
TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS BATIES	657 337	172 272	435 175	47 968	1 922	
TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS NON BATIES	809 934	3 420	610 717	1 094	83	194 620
TAXE PROFESSIONNELLE	474 058	127 348	281 252	40 975	1 388	23 095
TOTAL	**2 291 380**	**416 570**	**1 528 057**	**124 284**	**4 754**	**217 715**

Les taxes annexes comprennent, outre les frais de gestion de la fiscalité directe locale:

- pour le non bâti, la taxe pour la Chambre d'Agriculture et celle perçue pour le Budget Annexe des Prestations Sociales Agricoles,
- pour la taxe professionnelle, les montants perçus pour la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie,

La masse globale des impôts prélevés sur la commune au cours de l'année 1998 s'est élevée à la somme de 2 291 380 F, un montant nettement inférieur à celui prélevé en 1997 (2 438 553 F) soit une baisse de 6.03 %.

La part communale est passée quant à elle de 1 512 703 F en 1997 à 1 528 057 F en 1998 soit une progression de 1.01 %.

- Dans ces conditions, la part communale de la taxe d'habitation ne progresse que de 9 006 F soit une hausse de 4.69 % due aux nouvelles taxes d'habitation perçues du fait de l'aménagement et de l'habitation des nombreuses maisons avant délaissées et vides de tout occupant..
- La taxe sur les propriétés bâties passe de 430 532 F en 1997 à 435 175 F en 1998 soit une augmentation de 1.07 %.
- Stabilité pour la taxe sur les propriétés non bâties qui passe de 610 674 F en 1997 à 610 717 F en 1998
- La taxe professionnelle quant à elle passe de 279 590 F en 1997 à 281 252 F en 1998 soit une progression de 0.59 %.

Les taxes annexes qui comprennent notamment la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture et celle perçue au titre du budget annexe des prestations sociales agricoles ainsi que les montants perçus pour la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie sont passées de 389 819 F en 1997 à 217 715 F en 1998 soit une diminution de 44.14 %.

LE BUDGET

DEPENSES

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	REPARTITION
FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau, électricité, combustibles, carburants, petit matériel, voirie ...)	323 300	9,11 %
SERVICES EXTÉRIEURS (loyers, entretien de bâtiments, voirie, matériel, assurances ...)	279 000	7,87 %
AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transport scolaire, timbres, téléphone, impôts ...)	172 600	4,87 %
FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, CES, CEC, intervenants, MNS, gestionnaires camping ...) charges sociales ...	769 700	21,70 %
AUTRES CHARGES (indemnités élus, aide sociale, service incendie, frais SICTOM, CES, SMADC, EPF-SMAF, subventions)	716 730	20,21 %
CHARGES FINANCIÈRES ET EXCEPTIONNELLES	477 800	13,47 %
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	807 462	22,77 %

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	REPARTITION
Immobilisations corporelles (acquisition de terrain, buts, bacs à fleurs, reliure ...)	49 866	1,75 %
Immobilisations en cours (travaux bâtiments, voirie, plateau sportif, point propre ...)	818 921	28,66 %
Emprunts	1 983 843	69,43 %
Remboursement EPF - SMAF	4 458	0,16 %

LE BUDGET

RECETTES

FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT	REPARTITION
PRODUITS DIVERS (concessions cimetière, photocopies, pêche, tennis, camping, VTT)	125 000	3,52 %
IMPÔTS ET TAXES (contributions directes, barrières, permis de chasser ...)	1 617 118	45,60 %
DOTATIONS - SUBVENTIONS	1 481 830	41,78 %
AUTRES PRODUITS (buvette, locations appartements, chalets, CNASEA, ...)	232 000	6,54 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	90 644	2,56 %

INVESTISSEMENT

RECETTES	MONTANT	REPARTITION
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	973 564	34,08 %
SUBCVENTIONS	443 184	15,51 %
EMPRUNTS	442 878	15,50 %
DOTATIONS	190 000	6,65 %
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	807 462	28,26 %

DEPENSES

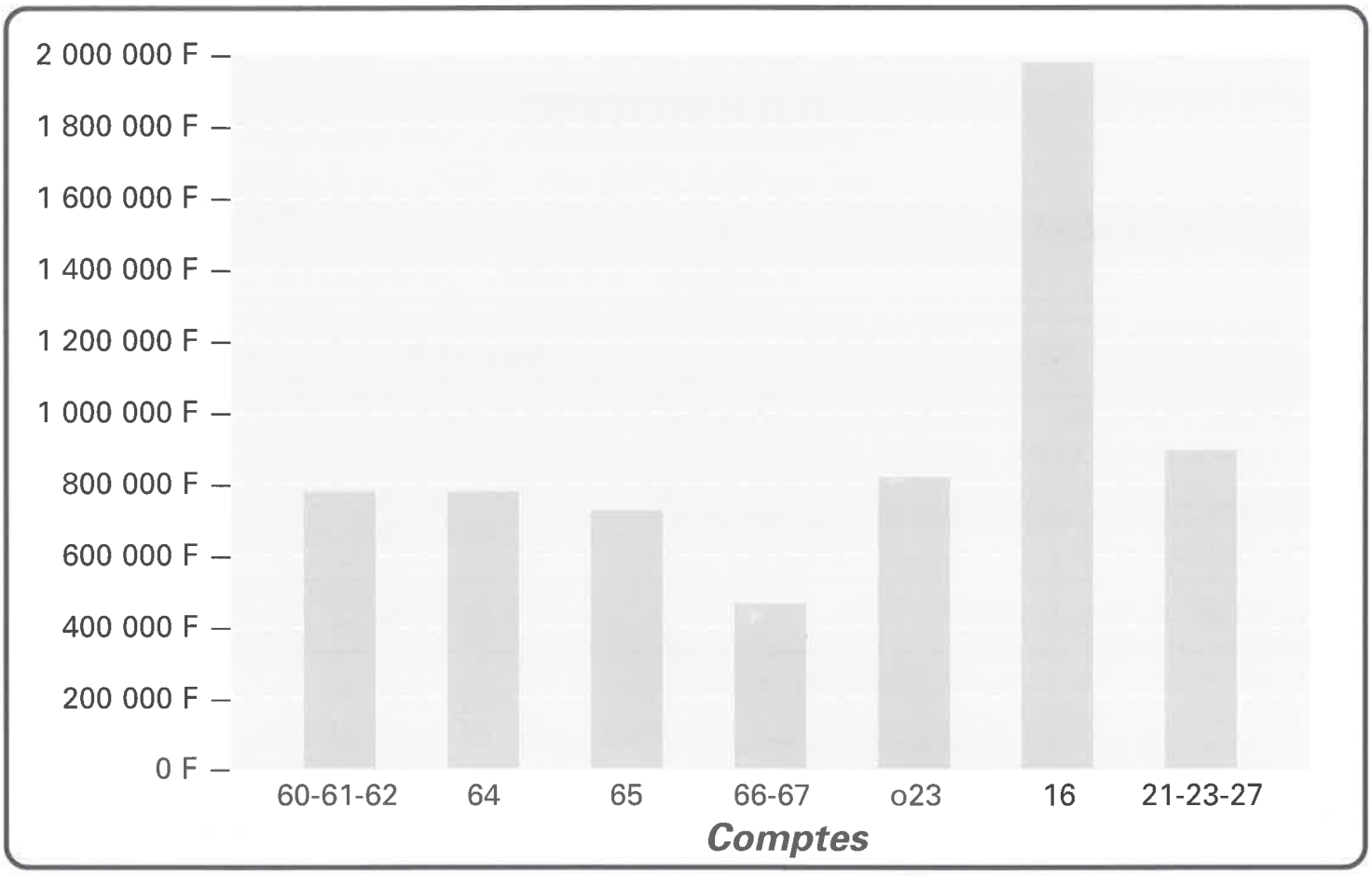

FONCTIONNEMENT

Comptes :	60	Fournitures scolaires, de bureau, combustibles, eau, gaz, électricité	323 300 F
	61	Services extérieurs: loyers, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances	279 000 F
	62	Autres services (indemnités comptables, fêtes et cérémonies, publicité, transports, timbres, téléphones, impôts)	172 600 F
	64	Charges de personnel: salaires	590 000 F
		charges sociales	179 700 F
	65	Autres Charges (indemnités élus, aide sociale, service incendie, SICTOM,CES, SMADC, EPF-SMAF) subventions	716 730 F
	66	Charges Financières (intérêts des emprunts)	470 300 F
	67	Charges exceptionnelles (jouets)	7 500 F
	o23	Virement à la section d'investissement	807 462 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	16	emprunts	1 983 843 F
	21	immobilisations corporelles	49 866 F
	23	immobilisations en cours	818 921 F
	27	remboursement EPF-SMAF	4 458 F

RECETTES

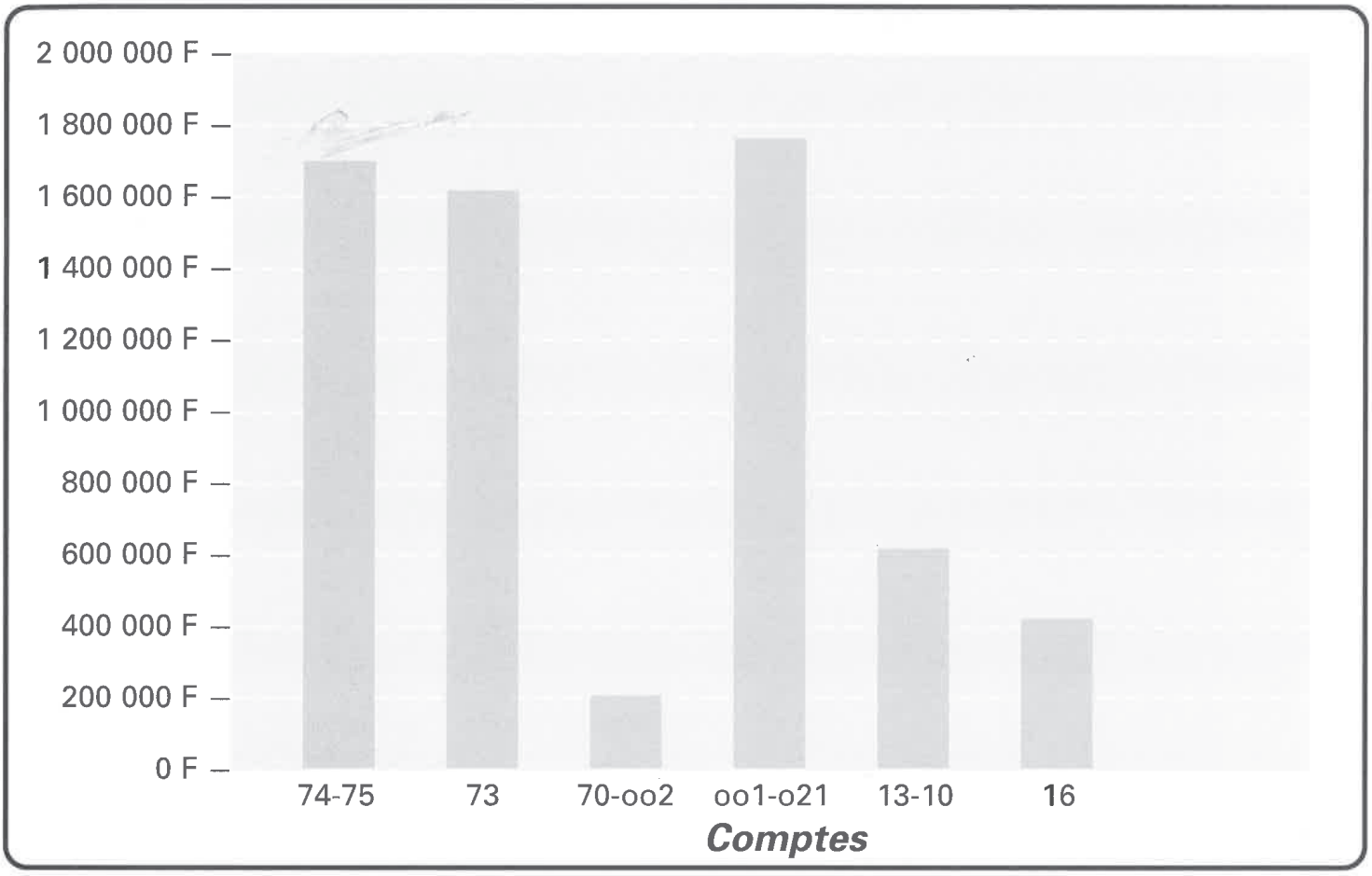

FONCTIONNEMENT

Comptes :	70	Produits divers (concessions, cimetière, photocopies pêche, tennis, camping, VTT)	125 000 F
	73	Impôts et Taxes (contributions directes, barrières, permis de chasser)	1 617 118 F
	74	Dotations-Subventions (DGF, dotation élus, compensations)	1 481 830 F
	75	Autres Produits (buvette, locations appartements, chalets, CNASEA)	232 000 F
	oo2	Excédent de fonctionnement reporté	90 644 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	oo1	excédent d'investissement reporté	973 564 F
	13	subventions	443 184 F
	16	emprunts	442 878 F
	10	dotations	190 000 F
	o21	virement à la section de fonctionnement	807 462 F

REALISATIONS

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal a décidé de continuer le programme d'empierrage et de goudronnage de la voirie communale. Ces travaux ont été exécutés au cours du mois d'octobre par le Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT dont la commune est adhérente.

Le programme 1998 comprenait l'empierrage et le goudronnage de 1.400 km de voirie aux lieux-dits: Laval, Les Prats, La Tuilerie, Le Vernet, Le Bourg, Les Monteix et la mise en œuvre d'une bi-couche sur 1.900 km sur les chemins du Mont, Montmirail et La Maison Neuve.

Le montant total des travaux s'est élevé à la somme de 361 800 F TTC. La commune a bénéficié pour la réalisation de ce programme de deux subventions: une subvention DGE d'un montant de 90 000 F et une autre de 143 750 F. La commune récupérera la TVA.

REFECTION DU PONT DES NOTRES

Ces travaux indispensables ont été réalisés par l'entreprise CHEVALIER. Il s'agit d'un pont en limite des communes de LA CELLE et LAPEYROUSE.

Le montant des travaux s'est élevé à la somme de 13 241 F TTC, coût qui a été réglé par moitié par chacune des deux communes. En ce qui nous concerne la commune de LAPEYROUSE a bénéficié d'une subvention DGE de 1647 F.

PARKING DU MULTIPLE RURAL

Après de nombreuses réclamations plus ou moins justifiées (justifiées: difficultés d'accès, injustifiées: pour laisser les véhicules sur le trottoir) concernant l'entrée du parking, le Conseil Municipal, ayant procédé à l'acquisition de la parcelle appartenant précédemment aux héritiers de Madame PERRIN, a décidé d'agrandir le parking existant.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise MONTEIL pour la somme de 30 000 F TTC.

Il s'agit d'une première tranche de travaux car il conviendrait de poursuivre cet aménagement par la mise en place sur toute la surface d'un enrobé avec individualisation des places, et éventuellement réalisation de la liaison avec la voirie qui relie le stade.

L'accès est maintenant très facile, l'espace est suffisamment grand pour permettre à tous de ne point mettre les véhicules à cheval sur le trottoir: stationnement gênant, dangereux et interdit. Merci de donner l'exemple notamment aux enfants, il s'agira d'une bonne pédagogie pour le futur.

La Gendarmerie veille; à bon entendeur, salut.

ENTRETIEN DES PLAGES

Respectant à peu près la périodicité d'un entretien indispensable, le Conseil Municipal a décidé de faire procéder à l'entretien lourd des plages par l'adjonction de nombreux camions de sable fin.

C'est l'entreprise MONTEIL qui était chargée d'exécuter les travaux pour un coût total de 30 470 F et ce pour la plus grande joie et le plus grand bien être des estivants et plus particulièrement des adeptes du bronzage, des baigneurs et des enfants amateurs de châteaux... de sable.

ENTRETIEN DU STADE

Il a été procédé au cours de l'année 1997 à d'importants travaux du stade créé en 1980 et dont la pelouse n'avait fait l'objet d'aucune réfection. Un apport supplémentaire était encore nécessaire comme il le sera sans doute sur deux ou trois années.

Après un début de travaux réalisé par des «spécialistes maison» et devant les difficultés, c'est l'entreprise TREYVE qui a procédé à une répartition harmonieuse du sable sur toute la surface.

Le montant total des travaux s'est élevé à la somme de 12 000 F TTC.

BAC A SABLE ET MAT

Demandé à corps et à cris par les petits des écoles, la Municipalité et ses agents se sont empressés de procéder à l'acquisition d'un nouveau bac à sable avec une mise en place savante... et mûrement réfléchie.

De même, un mât était nécessaire pour faire flotter le drapeau indiquant si la baignade est autorisée ou non.

Comme le dit un dicton populaire local: «quant le ciel est bleu, le maire est calme»

Le montant de ces acquisitions s'est élevé à la somme de: bac + mât = 1885 F.

Ces fournitures ont été livrées par les établissements BOIREAL de Saint-Avit

ENTRETIEN DES CLOCHES

Les cloches sont revenues. Arrivées quelques jours avant la réunion publique de Janvier 1998, les cloches qui s'étaient manifestées intempestivement ont vu leur bourdon mis en sommeil de 22 heures à 8 heures.

L'angélus à 8 heures est vraiment un peu tard mais les habitudes du bon vieux temps se perdent. Où est le chant du coq?

ACQUISITIONS DIVERSES

➪ **TERRAIN**: il a été procédé à l'achat de la parcelle cadastrée section YE n° 165, anciennement propriété communale vendue en 1971 à Monsieur et Madame DUFRAIGNE. Les propriétaires ont bien voulu le recéder à la commune pour permettre l'installation d'un point propre en cours de réalisation et qui devrait avoir vu le jour lorsque paraîtra ce bulletin. Le prix d'acquisition s'élève à la somme de 10 000 F.

➪ **LAVE VAISSELLE**: il a été procédé, devant la défaillance du lave vaisselle installé dans le premier chalet et vu l'urgence du remplacement, les vacanciers étant présents, à l'acquisition d'un nouvel appareil pour un coût de 3 700 F. L'ancien vient d'être réparé et pourra servir ainsi à tout dépannage qui s'avérerait nécessaire.

➪ **CUISINETTE POUR BUVETTE**: la gérante de notre buvette du plan d'eau avait exprimé le souhait qu'il soit procédé à l'acquisition d'une cuisinette permettant la confection de certains petits plats à disposition soit des campeurs, soit des visiteurs, soit estivants fréquentant le plan d'eau. Cela fut fait auprès des établissements MARCOMBES pour un coût de 3 350 F.

➪ **VAISSELLE**: il a été décidé d'acquérir un complément de vaisselle pour les chalets pour un montant de 488 F

➪ **OUTILLAGE**: une perceuse et une meuleuse ont été achetées auprès des établissements SAUVANET pour le prix de 2 607 F

➪ **PANNEAUX ELECTORAUX**: nos vieux panneaux de bois usés ne permettaient plus guère de soutenir efficacement les espérances de tout candidat à quelque élection que ce soit. Usés et délabrés, ils n'ont pu passer le dernier tour, leur remplacement était nécessaire. De nouveaux panneaux ont été achetés pour un coût de 7 018 F. La démocratie a son prix.

PROJETS

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Les locaux du secrétariat du premier étage de la Mairie apparaissent souvent par trop exigus. Aucun espace n'est, à l'heure actuelle, disponible permettant un archivage digne de ce nom et d'accès facile. Des plans d'aménagement ont été établis par le Cabinet d'Architecture CHAVAROT. Les travaux devraient être exécutés au cours de l'année 1999 permettant ainsi un accueil plus agréable des Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes et un travail facilité au niveau du secrétariat.

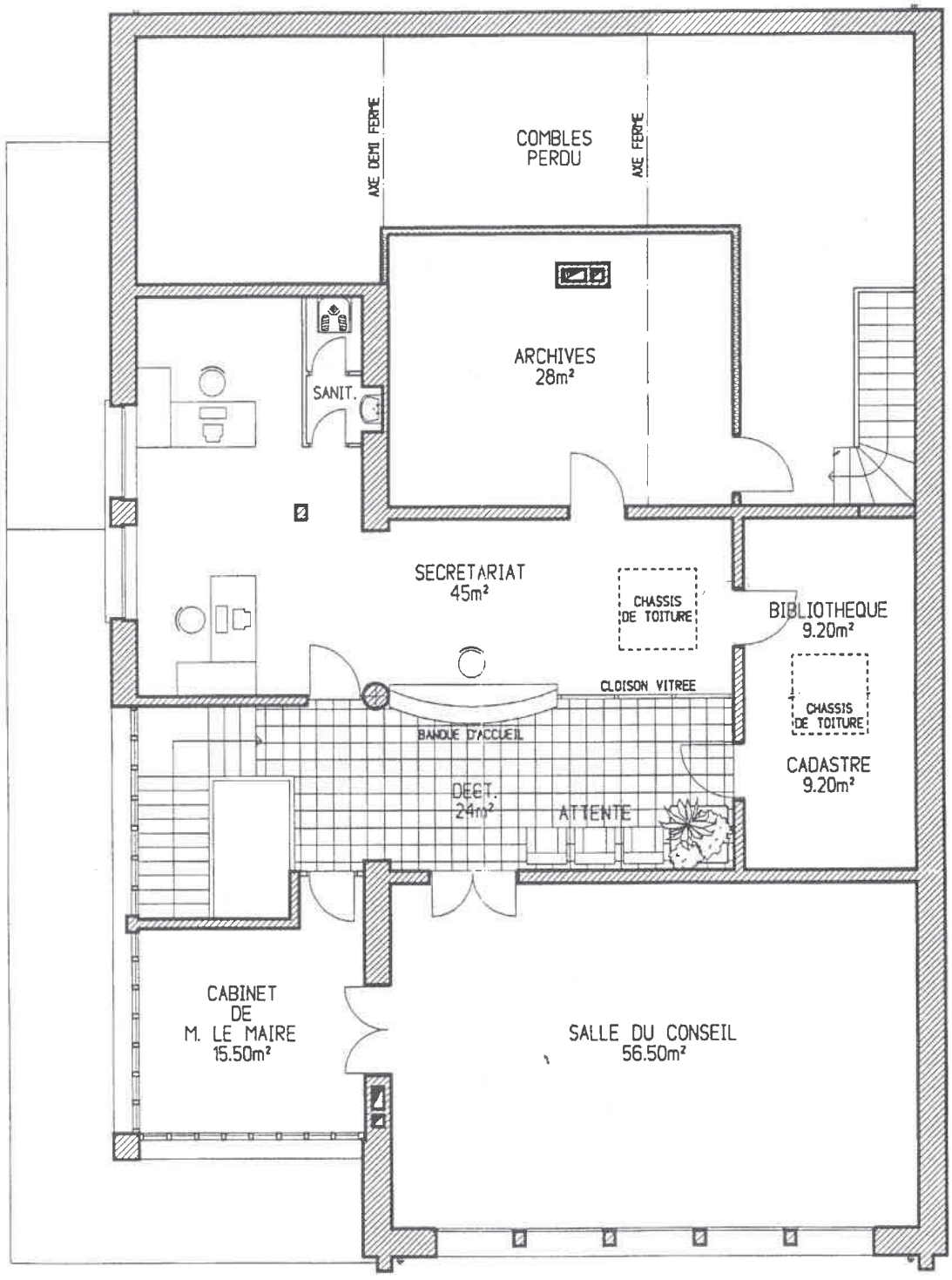

CHALETS

Trois autres chalets devraient être construits au début de l'année 1999.

La commune vient en fait pour ce nouveau programme de un million de francs de se voir attribuer une subvention Point Fort Touristique et une subvention FEDER.

Il faut espérer que les travaux pourront être terminés pour la saison touristique 1999.

Un complément de financement pourrait intervenir sous forme d'un accompagnement financier parlementaire.

TRAVAUX BUVETTE

Des travaux d'isolation de la buvette doivent être exécutés impérativement avant l'été prochain avec aménagement, si possible, de l'arrière salle permettant une utilisation plus fonctionnelle, le matériel mis à disposition du nageur secouriste quittant ce lieu par la mise en place d'une petite structure directement à proximité de la plage.

TRAVERSE DU BOURG

Il s'agit d'un nouveau projet d'aménagement de la traverse de notre bourg à partir des Amiraux jusqu'au carrefour de la Gare.

L'étude a été confiée au Cabinet d'Architecture AMEIL en liaison avec les services du Département, Direction des Routes et des Transports.

Une première réunion a eu lieu en Mairie de LAPEYROUSE. Des propositions devraient être prochainement formulées et soumises à la discussion tant de la population que du conseil municipal. Il sera même procédé à un affichage du projet pour permettre toutes suggestions, critiques éventuelles.

Le financement de l'étude a fait l'objet d'une décision par le Conseil Général lors du vote de son budget primitif 1998.

Parallèlement, le Département a décidé de procéder à l'aménagement du carrefour de La Maison Rouge, les projets viennent d'être établis par les services départementaux, le choix définitif n'étant pas encore opéré, l'exécution devrait intervenir vers l'an 2 000.

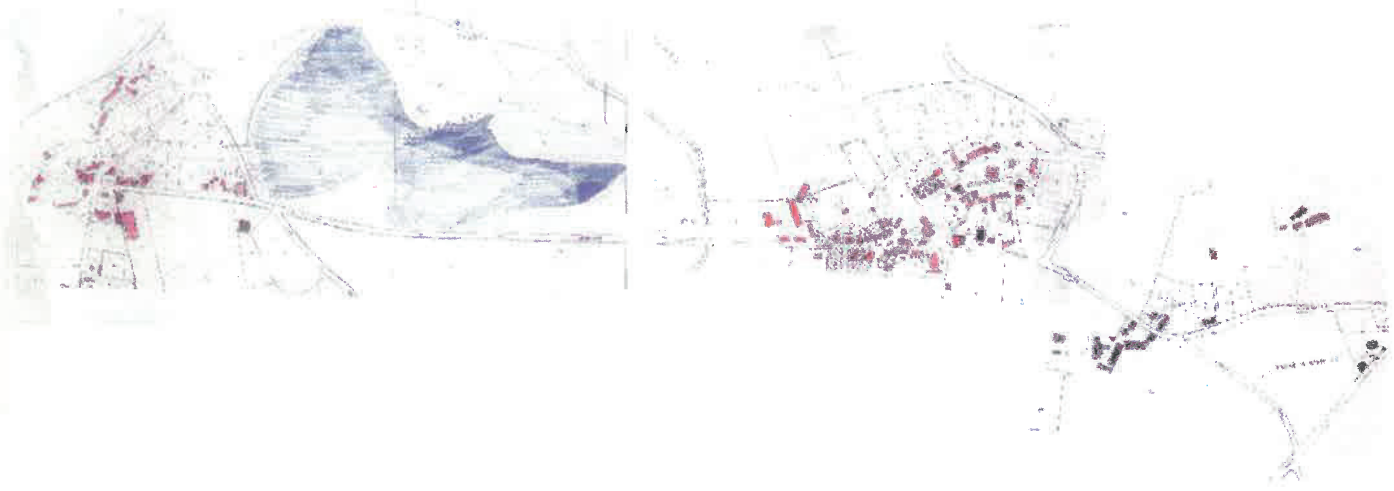

14 JUILLET 1998

Après plusieurs week-ends chargés en festivités à Lapeyrouse, la fête nationale du 14 juillet a eu du mal, cette année, à rassembler à nouveau les Lapeyrousiens au bord du plan d'eau. Il est vrai que le programme festif du 14 juillet lapeyrousien n'a guère évolué depuis sa création ...

* Concours de pêche le matin
* Défilé et apéritif à midi
* Buffet campagnard le soir (le même menu que d'habitude...).

Cependant, cette année, une nouvelle animation a déridé les habitudes pendant tout l'après-midi : les majorettes de Lapeyrouse et de Montmarault nous ont apporté couleurs, musique et mouvement, égayant ainsi la pelouse du plan d'eau.

C'est également à la nuit tombante, juste après les premières valses du bal, que nos yeux et nos oreilles ont été réjouis par un feu d'artifice dynamique, ne laissant nulle place à aucun temps mort. Après les trois coups d'annonce du spectacle pyrotechnique, le plan d'eau s'est embrasé de rouge, et, un peu plus haut dans le ciel, se sont dessinées des chandelles vertes et jaunes. Puis un tout autre tableau nous a entraînés dans des couleurs pastel , avant de faire éclater un orage coloré et tonique. Comme une bataille navale, des fusées ont ensuite explosé sur l'eau, de façon étonnante et imprévisible. Le tableau suivant nous a amenés à découvrir des crépitements et des flammèches de toutes les couleurs. Puis une fresque argentée a laissé émerger les grands palmiers aux couleurs orientales. Et le grand frisson final a explosé dans un superbe bouquet de couleurs et de bruits, toujours plus haut et toujours plus fort ...

Le Maire se permet de faire appel à toutes les bonnes volontés, à tous ceux qui ont beaucoup d'idées... de dynamisme et qui ne demandent certainement qu'à apporter une contribution éclairée pour rendre notre fête du 14 juillet encore plus attrayante et chaleureuse. La Municipalité les en remercie d'avance.
Les fins gourmets également qui apprécient toujours la nouveauté... à condition que ce soit bon et non pas de la ... chose américaine. Les Lapeyrousiens et les Lapeyrousiennes sont habitués à la qualité.
Continuons tous ensemble sur cette ligne de crête.

ABECEDAIRE DE L'ANNEE 1998

Une année de plus! C'est le lot de tous me direz-vous, mais, quand il faut se pencher en arrière et écrire le compte-rendu d'une année scolaire! On n'a pas envie. Ce qui nous passionne, c'est celle qui est en cours... mais essayons.

Peut-être un abécédaire pourrait-il convenir?

A comme asinerie.

C'est en juin que nous avons rencontré Gilles et Jacqueline à La Villatte. Nous avons beaucoup appris sur le mode de vie de l'âne mais aussi sur la fabrication des bâts.

B comme belette.

Voici une anecdote entendue lorsque nous visitions le musée des santons. Nous nous trouvions devant un tableau digne de Pagnol avec Panice qui joue aux cartes en disant «Tu me fends le cœur!»
«- Oh! dit une de nos petites élèves. C'est comme à la maison, ils jouent à la marmotte.
Perplexe, la maîtresse intervient: - Tu es sûre qu'il s'agit de jouer à la marmotte?
- Oh mais non, je *m'avais trompé*: ils jouent à la *belette*!»

C comme Camargue.

Quarante quatre élèves de la grande section au CM2 ont pu apprécier la beauté de cette région du 19 au 23 octobre: Les Saintes Maries de la Mer, Aigues-Mortes, les rizières, les manades de taureaux, les chevaux camarguais, les flamants roses, les roselières, etc..

D comme dolmen.

Accompagnés par Monsieur Val, professeur d'histoire au Collège de MONTMARAULT, nous avons eu le privilège d'être autorisés à étudier un dolmen et un menhir situés sur les communes de DOYET et SAINT-BONNET-DE-FOUR.

E comme environnement.

Pour mieux comprendre notre environnement proche, il faut pouvoir le comparer à d'autres. Les échanges ont toujours permis l'enrichissement des connaissances. C'était un des objectifs de notre séjour en Camargue.

F comme fontaine.

La légende nous dit que «Bonnefont» vient de «bonne fontaine». Elles étaient sept à l'origine et elles possédaient un pouvoir de guérison pour les yeux. N'est-ce pas là que naît la source de l'œil? (Vous en saurez plus en lisant notre petit guide qui paraîtra en juin...).

G comme goût.

Nos petits ont participé à la semaine du goût, au cours du mois d'octobre. Avec leur maîtresse Bénédicte, ils sont allés dans la boulangerie de Monsieur PEYNOT et ils ont mis la main à la pâte en confectionnant croissants et tartes aux pommes.

Ça, c'était le lundi. Faire de la cuisine et surtout procéder à la dégustation de leurs œuvres culinaires leur a beaucoup plu: mardi, salade de fruits; jeudi, gâteau et vendredi crêpes!

H comme hotte.

Il ne faut surtout pas oublier de remercier notre bon Père-Noël et la municipalité qui permet à sa hotte d'être toujours bien remplie.

I comme institutrice.

Nous en avons cinq pour les quatre classes du regroupement pédagogique.
A BUXIERES: Catherine BATISSE avec 12 élèves du cours moyen.
A LAPEYROUSE: Bénédicte MERCIER et Suzanne GAUVIN avec 21 petits de 2 à 4 ans.
Maryline GASSE avec 13 élèves de grande section et cours préparatoire.
Pascale DUBOISSET avec 22 élèves de cours élémentaire.

J comme Joëlle et Mado.

Nos fidèles cantinières! Que de charmantes attentions pour ces bambins mais aussi pour les grands...

K comme kaolin.

Nous avons choisi de nous promener dans le petit Colorado Provençal, dans les carrières d'ocre du Roussillon afin de mieux pouvoir sensibiliser nos élèves aux richesses de notre sous-sol et notamment celui d'Echassières.

L comme loto.

Comme chaque année, ce fut une réussite! Un grand merci à tous.

M comme motte féodale.

A Salbrune, sur la commune de BEAUNE-D'ALLIER, nous avons la chance de posséder un trésor... Chut! Vous en saurez plus dans notre petit guide...

N comme nouveauté.

Celle de cette année est l'arrivée de trois aides éducateurs intervenant sur trois écoles: la nôtre et celles de La Roche et La Vernade à SAINT-ELOY-LES-MINES.

O comme ordure.

Chaque année, nous débarrassons quelques sites, des ordures laissées par des adultes irresponsables. Est-ce à nous de le faire? Vos enfants doivent-ils réparer vos bêtises? Mais s'ils ne le font pas, qui le fera?

P comme poubelle.

Nos élèves se sont dit que les papiers traînaient le long de la D 998, tout simplement parce qu'il n'y avait pas de poubelle! Alors, ils en ont fait deux superbes et immenses. Elles ont été très utiles durant l'été, mais l'une d'entre elles a été volée le samedi 24 octobre!

Q comme question.

Quelles valeurs seront encore en cours lorsque nos élèves seront adultes?

R comme rencontre.

Les porteurs de projets 1 000 défis pour ma planète se sont regroupés à Chadieu au cours du mois de mai. Chacun présentait son projet. Cette journée fut fructueuse.

S comme Sylvie.

Sylvie DUBRULE n'est restée qu'un an à BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT, en tant qu'institutrice. EN 1998/1999, elle est titulaire d'une classe de CP à SAINT-ELOY-LES-MINES.

T comme théâtre.

Celui que nous avons présenté au cours du mois de mars reposait entièrement sur le thème des mots: lettres, jeux de mots, poèmes, scketch de R. Devos, devinettes au pied de la lettre, etc...

U comme unique.

La ville d'ARLES nous a paru unique tant elle possédait de vestiges médiévaux et gallo-romains sans oublier la fameuse place du café de Van Gogh.

V comme Voyageur ou Viry?

Monsieur VIRY est colombophile. Nous le remercions d'avoir bien voulu nous faire partager sa passion pour les pigeons voyageurs, un jour de juin...

W X, Y et Z... Zut!

ça devient compliqué et d'ailleurs, je n'ai plus rien à vous dire... ***sinon meilleurs vœux à tous!***

La directrice de votre école où il fait bon enseigner, ***Pascale DUBOISSET.***

La Clé des champs

La *Clé des champs* n'est plus à présenter ! Tout au long de cette troisième année d'existence, le centre de loisirs a continué de proposer aux enfants et adolescents de nombreuses activités.

Eh oui ! Déjà trois ans que la *Clé des Champs* fonctionne ! Une association tellement nécessaire que tous les utilisateurs sont unanimes : toutes les communes rurales des environs nous envient une telle structure.

En effet, **c'est un service quotidien** qui est rendu aux enfants mais aussi aux parents qui, grâce à la garderie et au soutien scolaire, ne sont plus tenus par un horaire strict pour récupérer leurs bambins dès la sortie de l'école.

Chaque jour nos animatrices, après leur avoir servi un goûter, les encadrent jusqu'à 18h30 en leur proposant des animations diverses adaptées aux différents niveaux d'âges.

De plus, lors de l'interclasse de midi, les enfants peuvent aussi participer, s'ils le désirent, à divers ateliers (travaux manuels, petits jeux d'extérieurs ou d'intérieur, initiation à l'informatique, secourisme, bibliothèque, jeux de société, théâtre et tant d'autres).

L'association propose aussi **des activités hebdomadaires** :

- le Judo avec Monsieur RONGIER de Menat le mardi soir
- la Danse pour garçons et filles avec Dany DELVILLE le jeudi soir
- les Majorettes le samedi après-midi avec Stéphanie FAYOL accompagnée par Céline PERRIN et Céline GUILLET, ces petites ou grandes demoiselles étant de plus en plus nombreuses à participer aux séances

En outre, la Clé des Champs met en place **des activités pendant les vacances scolaires.** Ainsi cette année, l'association a proposé :

- ✓ au cours des vacances de Février 1998, à Super-Besse et à Clermont-Ferrand

- ✓ à la piscine de Néris-Les-Bains pour les vacances de printemps,

- ✓ une ouverture du Centre de Loisirs pendant les deux mois d'été avec trois thèmes d'animation : « *Le cirque* », « *L'Amérique latine* » et « *Indiana Jones à la conquête de l'Ouest* ».

Différentes sorties sont venues se rajouter à celles proposées par les thèmes :

- ⇨ *Culture* au Festival Folklorique de Gannat

- ⇨ *Sport* avec **VTT** dans la forêt des Colettes, **Canoë** à Chateauneuf-Les-Bains, et **cheval** au centre équestre de Durdat-Larequille avec nuits sous la tente

- ⇨ *Découverte* aux sources de Gimeaux, au Pal et au Musée Régional de Riom.

UNE NOUVEAUTE

Le 31 octobre, conformément aux souhaits des enfants, **Halloween a été fêté** pour la première fois à Lapeyrouse.

Du 5 au 16 octobre, les enfants ont décoré la salle, choisi leurs costumes et creusé des citrouilles qui ont illuminé le village le soir d'Halloween. L'après-midi récréatif du 28 octobre leur a permis de participer aux derniers préparatifs.

Lors de la soirée du 31 octobre, 50 enfants et 30 adultes ont défilé dans les rues du bourg en quête de friandises. Ensuite, un goûter dansant a été servi dans la salle de la mairie.

Nous remercions à l'occasion les parents qui nous ont aidés et les habitants de Lapeyrouse qui ont donné gracieusement des bonbons aux enfants.

Rendez-vous à l'année prochaine !

DES PROJETS EN COURS

Nous envisageons une sortie-piscine mensuelle dont la première a eu lieu le 29 octobre, ainsi que des sorties VTT mensuelles qui sont à l'étude.

De plus, à l'occasion de la fête de la musique, le printemps prochain, nos animatrices se pencheront sur l'organisation .

LE CINEMA TOUTE L'ANNEE

Nous remercions le public fidèle de nos séances mensuelles, en présentant nos excuses pour l'annulation du film « Taxi » due à une panne du projecteur.

.

Nous tenons à dire que toutes ces activités ne sont possibles que grâce au dévouement des bénévoles, notamment celui de la Présidente de l'association Madame Pascale DUBOISSET.

Nous remercions également la Mairie pour l'usage de ses locaux, la CAF du Puy-de-Dôme, les Services de Jeunesse et Sport ainsi que le Foyer Laïc qui nous prête son terrain et sa salle de cinéma.

En espérant que ce service se perpétuera et que les enfants à venir pourront en profiter, nous vous souhaitons à tous une Bonne Année 1999.

CINEMA

Depuis une année, la *Clé des champs*, en association avec le Foyer Laïc, a relancé l'activité cinéma. Grâce à la diffusion de films récents, le public a répondu présent avec une moyenne de 35 spectateurs par séance.

Il nous semble essentiel que des activités culturelles, dites citadines, resurgissent et se maintiennent dans notre milieu rural. Malgré le côté « cinéma paradisio », chaque séance permet de partager un moment agréable grâce aux Foyers Ruraux de l'Allier qui nous prêtent le matériel et les films.

Le film qui a pulvérisé le record d'affluence en 1998 est bien sûr « Titanic », avec 107 spectateurs.

Nous vous présentons toutes nos excuses pour l'annulation du film « Taxi », en raison d'une panne de projecteur.

Voici d'ores et déjà les dates pour 1999 , le jour du dimanche étant conservé pour l'année à venir :

10 Janvier - 7 Février - 7 Mars - 4 Avril - 2 Mai – 30 Mai – 5 Septembre - 3 Octobre – 31 Octobre – 5 Décembre –

Nous envisageons également d'organiser une ou deux séances de cinéma d'été en plein air en juillet et en août.

Enfin nous en appelons au bon sens de chacun, qu'il soit cinéphile ou collectionneur d'affiches : si l'une des grandes affiches que nous mettons à la mairie, pour informer le public, vous intéresse, ayez, s'il vous plaît, la gentillesse de venir nous la demander... et nous vous la donnerons avec plaisir **après** la séance concernée. Nous vous remercions de votre compréhension...

L'EMBAUCHE D'UNE PERSONNE EN CONTRAT EMPLOI JEUNE

Etant donné que de plus en plus d'enfants et d'adolescents des communes voisines, et d'ailleurs aussi, viennen participer aux activités, l'association entend aller plus loin avec l'embauche, le 15 septembre 1998 en Contra Emploi Jeune sur cinq ans, d'une Animatrice en Milieu Rural, Mademoiselle Estelle SUC .
Ses fonctions sont de :

- **Créer début 1999 un Centre de Ressources pour les jeunes** de la commune et des ses alentours : L KIOSQUE INFO-JEUNES agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, appuyé par la Mission Local de Riom et la CAF. Il se tiendra à la cure.

L'objectif de cette structure sera d'offrir aux jeunes aide et conseil au niveau :

- des recherches d'emploi et de formation (annonces ANPE, brochures, suivi de projets de dossiers,...)
- du montage de projets et de dossiers administratifs
- de l'accès à l'informatique et à Internet
- des informations sur la vie quotidienne (horaires de transports, avantages jeunes, santé,...) et sur l tourisme (structures d'hébergement, sites à visiter, artisans locaux, brochures,...)

- **Développer les activités de l'association en direction de la Nature et du Patrimoine :**

- club Nature tous les mercredis après-midi
- interventions dans les écoles
- des manifestations culturelles telles que "Juin en Fête"

- **Mettre en place des prestations en direction du Tourisme Local :**

Des visites guidées à thèmes sur la commune et la Vallée de la Sioule sont à l'étude.

- **Venir en appui de l'association :**

- en direction des enfants avec des animations entre 12h30 et 13h30 et du soutien scolaire le soir
- en direction des adolescents (sorties sportives, le Futuroscope, Paris, Disneyland, la fête de l musique,...).

L'AIDE A LA FORMATION

La Clé des champs a participé (et participera) au financement des stages de formation de ses animateurs. Ainsi, depuis 1997, cinq de nos jeunes animateurs ont pu acquérir soit le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateu (B.A.F.A) , soit le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (B.A.F.D).

FOYER LAIC

Après le grand branle-bas de 1997 dû aux différents travaux réalisés dans notre Salle des Fêtes, on peut dire que 1998 a été une année calme.

Les manifestations traditionnelles ont retrouvé leur place:

La POTEE a obtenu un bon succès . C'est maintenant devenu une habitude: c'est le deuxième samedi de Février et à chacun son jarret:

21 Heures: Même pas la place de mettre les légumes

22 heures: Juste quelques os pour le chien.

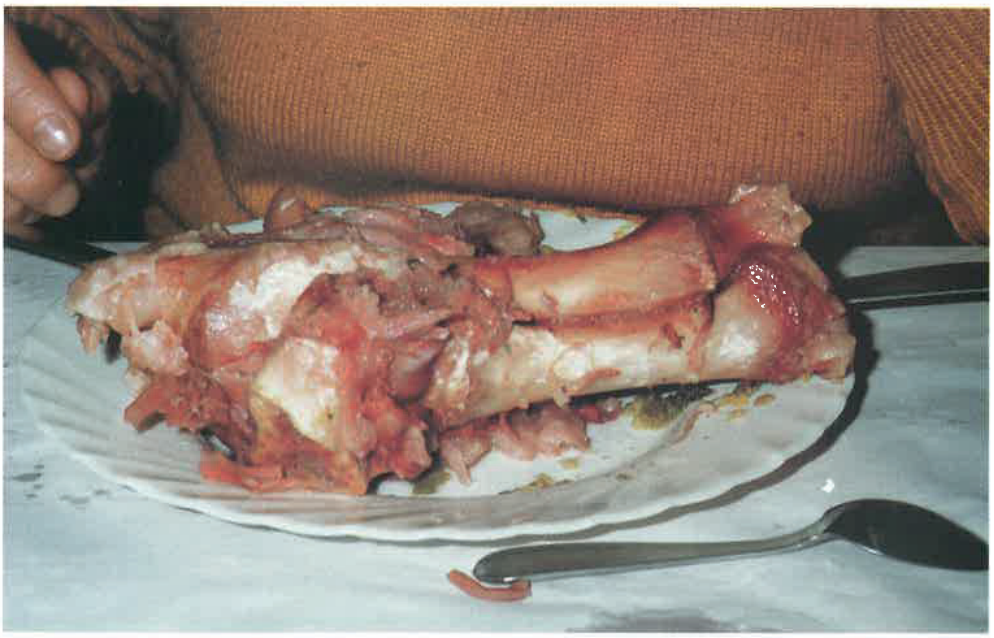

- Fin mars, les enfants de LAPEYROUSE-BUXIERES nous ont permis de passer une agréable soirée au cours de la Fête des Ecoles sur le thème «Autour des Mots»

- Le 5 juillet, en collaboration avec l'Union Sportive, un ciel clément nous a permis d'accueillir nos voisins de HYDS pour la troisième manche d'Interjeux. Le match a été assez largement remporté par les visiteurs.

La journée s'est terminée par un buffet campagnard et un bal gratuit à la Salle des Fêtes où ceux qui n'avaient pas participé aux jeux ont pu s'adonner à leur sport favori: la danse.

Noël approche, et bien sûr, nous assurerons avec l'aide des Jeunes, la confection et la distribution des colis aux personnes du 3ème Age.

Cette année, ce sont 119 colis que nous devrons préparer et distribuer aux personnes nées avant le 31 décembre 1928.

Les friandises composant ces colis sont achetées, presque en totalité, au Multiple Rural «Le Bruges» et à la Boulangerie GATIGNOL.

Pour que chacun puisse déguster la brioche fraîche, la confection des sacs a lieu le mercredi matin 30 décembre.

Pour la distribution, le mercredi après midi, trois équipes sont nécessaires:
la première, qui fait le Bourg et les villages les plus proches, distribue 42 colis
la deuxième concerne les autres villages du haut de la commune et les Maisons de Retraite soit 35 colis.
la troisième se charge du bas de la commune et distribue 42 colis.

L'après-midi est bien remplie car chaque équipe prend aussi le temps de bavarder quelques minutes avec chacun. Beaucoup de personnes voudraient nous garder plus longtemps mais à Noël, les jours sont courts et il fait nuit très tôt.

En 1999, nous espérons reconduire nos différentes manifestations, et si nos finances le permettent, terminer la rénovation de notre Salle des Fêtes, en particulier, la petite salle qui, vu sa grandeur, est très appréciée pour les réunions de famille.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour sa subvention qui est toujours la bienvenue.

1998 se termine, Vive 1999 et bonne année à toutes et à tous.

Quelques dates déjà retenues:

- 30 janvier 1999 assemblée générale
- 13 février 1999 potée auvergnate
- 28 mars 1999 Fête des Ecoles

LE BRUGES

Bar - Restaurant - Épicerie - Salle de Jeux

63700 LAPEYROUSE
Tél ou Fax 04 73 52 04 45

Vous propose, dans un cadre agréable, avec un accueil chaleureux, à 300 mètres du plan d'eau, ses menus à 80-95-130 francs plus une carte très fournie.

GRAND PARKING

LE BRUGES organise des banquets jusqu'à 80 personnes dans une salle annexe avec ou sans animation musicale.

LE BRUGES anime également périodiquement des soirées à thème.
Son épicerie peut vous permettre de faire des courses de 8 heures jusqu'à la fermeture du bar, son dépôt de pain vous permet de trouver pain et baguettes tous les jours de la semaine, y compris le lundi

REPAS OUVRIER à 55 Francs servi à MIDI du LUNDI au VENDREDI
(ENTRÉE - PLAT GARNI - FROMAGE - DESSERT - CAFÉ - 1/4 VIN)

CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES

Comme par habitude, c'est début septembre que l'association des parents d'élèves a tenu son assemblée générale sous la présidence d'Alain FAYOL.

La gestion de la cantine est la principale tâche de l'association, elle demande beaucoup de travail et de rigueur, aussi, merci à notre trésorière, Pascale COLAS qui nous a présenté des comptes pour l'année 1997-1998 très satisfaisants.

La situation financière est de 25 449.32 F avec un solde d'exercice de 731.77 F. Ces bons résultats ont permis de reconduire le prix du repas à 12.50 F pour les élèves et à 17.00 F pour les enseignants pour l'année 1998-1999.

De plus, les effectifs d'enfants prenant leur repas à la cantine se maintiennent avec une moyenne de 37 convives.

Notre cantinière surnommée «Magdo» depuis l'an passé a bien à faire avec 11 stroumfs de 2 à 5 ans. Merci également à La Clé des Champs qui nous alloue deux bras supplémentaires chaque midi.

Grâce à des fonds de la Mairie, une friteuse et un congélateur neufs seront achetés pour la cantine courant 1999.

De nouveaux parents sont venus rejoindre l'association et le bureau se compose comme suit:

- **Président** Alain FAYOL
- **Vice Présidente** Evelyne GRACIA
- **Trésorière** Pascale COLAS
- **Trésorière Adjointe** Chantal LAPLANCHE
- **Secrétaire** Martine DURIN
- **Secrétaire Adjointe** Sylvie DESMAISON
- **Membres actifs** Noël GUILHOT, Valérie THEVENIN, Sylvie MALTETE

N'oublions pas notre traditionnel **LOTO** qui aura lieu le **14 mars 1999**.

Pensez que le bénéfice de cette manifestation permettra, en l'an 2 000, de partir à nouveau en classe de découverte. Venez donc en famille.

Entreprise RENE MONTEIL

sarl au capital de 600 000 F
agent RVI

Travaux publics
Terrassement
Assainissement
V.R.D.
Transport
Location de Matériel

R.N. 144 - Côte de La Boule - 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES

TÉL 04 73 85 01 69
FAX 04 73 85 17 66

UNION SPORTIVE

C'est une année riche en émotions qui se termine pour les amateurs de football.

Il a fallu attendre la dernière journée de championnat pour être assuré du maintien de l'équipe première. L'équipe réserve a terminé tant bien que mal sa saison en 4ème division, mais est repartie du bon pied et est invaincue à ce jour.

Cinq licenciés de moins de 13 ans se rendent régulièrement à MONTMARAULT pour évoluer dans leur catégorie. Les benjamins ont été classés 7ème sur 54. Félicitations. Cette année, pour des raisons d'effectifs, ils vont jouer avec l'équipe de HYDS.

Les débutants ont fait une excellente saison: 18 victoires, 2 nuls, 2 défaites, soit 103 buts marqués pour 17 encaissés. Cette saison, ils évoluent en catégorie poussin et rencontrent plus de difficultés.

Tous font de leur mieux et se sont vu récompensés par l'entreprise PERRIN-COLAS et GROUPAMA qui leur ont offert de magnifiques jeux de maillots.

A peine la saison finie, nous avons vibré devant nos téléviseurs grâce à l'équipe de France qui, comme vous le savez tous, a gagné le mondial. **BRAVO LES BLEUS.**

Quinze jours après cette belle victoire, le 2 août, nous fêtions les 25 ans de l'Union Sportive de LAPEYROUSE. C'est un dimanche inoubliable qui nous a été offert.

Tous les soirs, pendant une semaine, les supportrices ont fait de leur mieux pour que la fête soit réussie.

Il en a fallu du souffle!

Exposition spéciale
U.S.L.

Nos anciens
avaient chaussé
les crampons

Mis à part les kilos
supplémentaires et
les cheveux blancs,
ils n'ont pas changé.

Les secouristes ont été les plus sollicités.

Des salles magnifiquement décorées pour recevoir les 300 personnes inscrites au repas préparé par le Resto Mobile Bordas.

Un petit hommage et un grand merci à Michel.

Sur fond de coupe du monde, l'ambiance monte.
La fête continue toute la nuit.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident moralement, physiquement et financièrement toute la saison et vous souhaitons à tous une bonne année 1999.

CLUB DES JEUNES

L'année 1998 a été marquée par le bal des Conscrits le 18 avril avec «Rêves de Nuit». Auparavant, les conscrits remercient le Club des Jeunes de les avoir guidés dans l'organisation de cette journée exceptionnelle.

A l'occasion de la réunion du 2 octobre 1998, le renouvellement du bureau a été effectué, en voici la composition:

- **Présidente** Christine LALLIOT
- **Vice Président** Christophe BONHAMOUR
- **Secrétaire** Stéphanie FAYOL
- **Secrétaire suppléante** Céline PERRIN
- **Trésorière** Estelle DELARBRE
- **Trésorier suppléant** Nicolas DESNAUD

Pour l'année 1999, le bal des Conscrits est prévu au printemps avec «Rêves de Nuit». A l'occasion de ce fait exceptionnel (pour nos jeunes) nous espérons être à la hauteur comme l'ont été les membres du bureau précédent.

La jeunesse lapeyrousienne vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1999.

Souvenez-vous, de sa joie de vivre, sa générosité, sa vitalité et sa gentillesse. Ayez une pensée pour notre amie et camarade disparue: Vanessa.

C.A.T.M.-P.G.

La section C.A.T.M.-P.G. de LAPEYROUSE se porte toujours bien avec ses 24 adhérents.

Et comme tous les ans, les C.A.T.M.-P.G. se sont réunis:

le 8 mai: cérémonie pour les anciens de 1939-1945

le 14 juin: congrès C.A.T.M.-P.G. à ISSOIRE. Une dizaine de personnes de LAPEYROUSE étaient présentes et y ont passé une agréable journée avec déplacement en car.

le 14 juillet: Fête Nationale

le 18 octobre: cérémonie pour les anciens d'A.F.N.

le 11 novembre: 80ème anniversaire de la guerre 1914-1918

Les C.A.T.M.-P.G. vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1999.

LES AMIS DU CHEVAL DE LAPEYROUSE

A l'initiative de quelques lapeyrousiens et avec l'accord de Monsieur le Maire, une association a vu le jour dans la commune le 31 mars 1998. Celle-ci se nomme «LES AMIS DU CHEVAL DE LAPEYROUSE».

Elle a pour but de promouvoir le cheval de trait, de loisirs, les attelages et les anciens métiers relatifs au cheval en général.

Après avoir créé son bureau et réuni quelques amoureux du cheval, l'association a décidé de réaliser la première FETE DU CHEVAL à LAPEYROUSE le 11 juillet 1998.

Sur un terrain gracieusement prêté par Madame et Monsieur FABRE, toute la journée a été consacrée au cheval:

- ***Présentation de chevaux lourds et de selle***
- ***Démonstration de tirage de bille de bois***
- ***Participation des sonneurs CRESSANGEOIS***
- ***Ferrage de chevaux par le Président Monsieur ALMECIJA***
- ***Une présentation de dressage de chiens***
- ***Un manège de poneys a fait la joie des plus petits***
- ***Des calèches promenaient les personnes sur un petit circuit***

- ***Une exposition de voitures de collection***
- ***Des marchands de bonbons, glaces, bibelots et articles de chevaux***
- ***3 buvettes étaient installées sur le site, et des plateaux repas ont permis aux visiteurs de se désaltérer et de se restaurer***

➢ *le moment fort de la journée a été un spectacle équestre présenté par la troupe CHABATZ D'ENTRAR de LIMOGES avec manipulateurs de feu, plusieurs figures réalisées sur chevaux au galop avec cascades.*

Ce spectacle a été très apprécié.

L'entrée était gratuite et un grand parking permettait de se garer sans problème.

Malgré un temps maussade le matin, quelques 500 personnes sont venues participer à cette première fête, nous remercions très vivement les lapeyrousiens qui ont bien voulu nous honorer de leur présence.

Nous vous donnons rendez-vous à tous pour la deuxième fête du cheval.

Les Amis du Cheval de LAPEYROUSE organisent le 07 Février 1999 à 14 H 30 un **LOTO GEANT** doté de 35 super lots: 1er prix un salon... Faute de ne pouvoir trouver une salle assez grande 2000 m2, nous sommes contraints de louer un hall d'exposition à MONTLUCON et nous sommes vraiment désolés pour les gens de LAPEYROUSE qui voudraient y participer. Aussi, nous mettrons à disposition *gratuitement* un mini-bus qui partira du BRUGES à 13 H 30 et retour à la fin du Loto.

RESERVATION AU BRUGES tel 04 73 52 04 45

LAPEYROUSE-ANIMATION

RAPPEL DE LA CONSTITUTION DU BUREAU:

- **Présidente** Eliane MANSERI
- **Vice Présidente** Raymonde ROBEYROLLE
- **Secrétaire** Christiane MICHARD
- **Trésorière** Josette KIEFFER
- **Autres membres actifs** Yvonne ARNAUD, Louise BIARD, Lucienne BUVAT, Raymonde BUVAT, Henri GUILLOT, Nadine MICHEL.
- **Commissaires aux comptes** Gustave ARNAUD, Camille BUVAT.

ACTIVITES DE L'ANNEE 1998.

trois séances théâtrales mettant en jeu les adultes et les jeunes:

- ➥ une à la salle de la Mairie le 28 février,
- ➥ deux à l'Accueil du Camping les 23 juillet et 18 août

- un repas au restaurant pris en commun dans l'amitié le 25 avril.

- la préparation du voyage annuel (Puits Couriot à SAINT-ETIENNE, distillerie de Voiron, Palais du facteur Cheval à Hauterives) qui a dû être annulé faute d'inscriptions suffisantes. Le trajet était-il trop long?
  La sortie était-elle trop chère?
  Ce voyage rapproché de deux autres excursions consécutives dans la même période était-il en surplus?
  Nous souhaitons vivement que les habitués nous expriment des voeux pour nous permettre d'effectuer un choix judicieux en 1999.

- une exposition de photos et une veillée vidéo le 14 novembre: il s'agissait d'une rétrospective des 15 ans de l'association. La première assemblée a eu lieu, en effet, le 13 novembre 1983 sous l'égide de la M.S.A..

- l'assemblée générale le 5 décembre.

- les groupes de rencontres de chaque quinzaine et les randonnées de chaque saison dont le déroulement s'est effectué tout au long de l'année.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS:

une séance théâtrale le samedi 6 février 1999 à la Salle de la Mairie. Au cœur de l'hiver, Lapeyrouse-Animation espère vous faire passer une soirée intéressante et remercie tous ceux qui apprécient les efforts de l'association.

SOCIETE DE CHASSE
LA LAPEYROUSIENNE

Cette saison fut plutôt bonne pour le petit gibier sauf pour le lapin qui n'arrive pas à remonter la pente.

Les lièvres ont été présents malgré quelques décès suspects et le lourd tribu payé à la route. Pour la plume, cette fin de printemps relativement sèche nous a prouvé encore une fois que Dame Nature peut nous réserver quelques bonnes surprises: éclosion des œufs et nourriture des jeunes grâce à une multitude d'insectes font que quelques compagnies d'oiseaux étaient au rendez-vous de l'ouverture.

La société a bénéficié de huit bracelets de chevreuils et cinq de sangliers. De plus en plus, nous serons amenés à chasser en battue, que ce soit gros gibiers ou nuisibles. Afin que tout se déroule sans accrocs, il suffit que les participants soient responsables et disciplinés. Quant au chef de battue, il doit être décisif et autoritaire.

Gardons en mémoire, tous les accidents intervenus cette année au cours des battues.

Imaginons que cela arrive chez nous. Alors prudence! Ne laissons rien au hasard, lui qui peut rendre les choses si belles ou si moches.

De plus, on nous juge sur de tels actes. Avant, nous étions des tueurs sanguinaires, maintenant nous sommes des «meurtriers».

La campagne anti chasse menée par Madame VOYNET et ses acolytes au travers de certains médias se nourrit de tels faits. Ne soyons pas ses pourvoyeurs, nous lui rendrions la tâche encore plus facile.

Unissons-nous contre ces opposants de la chasse qui se disent politiquement écologistes pour mieux faire passer leurs revendications.

J'ai la certitude que Madame la Ministre, souvent assise le cul entre deux chaises, est moins écologiste que moi-même.

Comme elle, je déplore la pollution, la destruction abusive de la faune et de la flore mais néanmoins, je conçois tout à fait:

- ✔ que l'on ramasse des fruits sauvages et des champignons sans saccager la nature,
- ✔ que l'on pêche sans piller les étangs et les rivières,
- ✔ que l'on chasse sans excès, sans mettre les espèces en péril.

Il y a de la place pour tout le monde sur cette terre: les blancs, les rouges, les jaunes, les noirs, ceux qui pensent le contraire sont dangereux.

De même, il y a de la place pour tout le monde dans la nature: les travailleurs, les promeneurs, les pêcheurs, les chasseurs à condition qu'une des catégories n'essaie pas d'écraser les autres.

Ceci étant dit, je vous demanderais de rester vigilants et mobilisés. La manifestation du 14 février dernier a donné le ton. Ce fut une journée exemplaire, tant sur l'organisation que sur les thèmes développés. Si, d'avenir, il fallait recommencer, je vous invite dès aujourd'hui à venir nombreux. Venez sans arrières pensées, au dessus de tout clivage politique, venez pour défendre la chasse.

Qu'est-ce une journée à consacrer pour autant de plaisir, le vôtre et celui de vos enfants.

Ne laissez jamais votre destin entre les mains des autres, surtout si ces mains là n'ont qu'une envie, celle de vous étrangler.

REAGISSEZ EN CROYANT EN VOTRE FORCE.

A tous ceux qui nous aident, nous comprennent et nous supportent, la société de chasse présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.

ELECTRICITÉ AUTOMATISME POMPAGE

DOMAS

Entreprise générale d'électricité et de travaux publics
Installations électriques industrielles et tertiaires
Courants forts - Courants faibles - Eclairage public
Automatismes - Electronique - Atelier de câblage
Lignes aériennes et souterraines - Postes HT/BT
Signalisation - Station de Pompage

29, avenue de Paris - BP 112 - 63202 Riom cedex
tel **04 74 63 25 50** - Fax 04 73 63 18 74

AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

Comme tous les ans, pour la Fête des Rois, l'Amicale des Anciens organise son Assemblée Générale.

Cette année, c'était le 10 JANVIER. Ce jour-là, des élections ont eu lieu pour le renouvellement de cinq membres du Conseil d'Administration.

130 votants ont participé et ont élu à une large majorité les candidats suivants: Robert BOUCHARDON, Paul MEUNIER, Colette NIEDZUVIECKA, Camille RABAIX, Andrée RAYMOND.

Avant l'annonce des résultats, le président présente à tous ses meilleurs veux pour 1998, souhaite une meilleure santé à ceux, qui, malades, n'ont pas pu se déplacer et aussi demande à toute l'assemblée, d'avoir une pensée pour ceux de nos amis qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée.

Un déjeuner entièrement gratuit fut servi à tous les participants en présence de Monsieur le Député Maire de LAPEYROUSE, Jean MICHEL et Monsieur le Maire de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT, Jean-Paul BUVAT.

Autour d'une bonne table, l'ambiance fut chaleureuse. Après les chansons et les bonnes histoires, les musiciens prennent la relève à la grande satisfaction des danseurs, jusqu'à la soupe à l'oignon qui met fin à cette journée bien remplie.

Dans les jours suivants, le conseil d'administration s'est réuni pour procéder au renouvellement du bureau. Notre amie Raymonde BUVAT, ayant décidé de mettre un terme à son mandat de trésorière qu'elle exerçait depuis de nombreuses années à la satisfaction générale, il fallut pourvoir à son remplacement: c'est Madame Colette NIEDZUVIECKA qui aura la tâche, pas toujours facile, de gérer au mieux les comptes de l'amicale.

18 AVRIL: c'est le printemps, et comme il est de coutume, les beaux jours incitent les anciens à se réunir pour passer ensemble un bon moment. C'est l'occasion aussi de fêter le 20ème anniversaire de l'Amicale qui fut créée en 1978 et de partager le magnifique et délicieux gâteau confectionné avec soin et bien présenté par nos amis traiteurs Monsieur et Madame ROCHE.

Merci à eux. C'est Monsieur Henri BLANCHARD, doyen de l'assemblée qui a eu l'honneur de souffler les vingt bougies.

Un sympathique chanteur, venu de la Creuse, se chargera de mettre de l'ambiance dans la salle et la journée se termina dans la bonne humeur avec la danse, puis, bien sûr, la soupe à l'oignon.

20 JUIN: 6 heures du matin: 43 personnes prennent place dans un confortable car TIXIER pour la sortie promenade au Creuzot.

Après le petit déjeuner pris à DIGOIN, arrivée au Creuzot, tour de ville en car, avec le marteau Pilon, un géant de 100 tonnes, la plaine des Riaux... le belvédère de la promenade des Crêtes... ensuite visite du chantier de restauration de la plus puissante locomotive à vapeur jamais construite en Europe. Puis, à l'intérieur du parc des Combes, une heure de ballade en petit train touristique et à l'arrivée, dégustation de vins de la région.

Après un copieux déjeuner servi dans un restaurant de la ville, reprise des visites avec le centre des techniques où l'on découvre au travers de l'exposition «le métal, la machine et les hommes» l'histoire de la métallurgie et de la mécanique de 1780 à nos jours. Le musée de l'homme et de l'industrie, toute l'histoire d'une ville, d'une famille et d'une entreprise y est rassemblée; une usine miniature, maquette animée des forges et des ateliers du Creuzot...Puis, c'est le retour et la fin d'une bonne journée dont on gardera un bon souvenir.

17 OCTOBRE: c'est le troisième et dernier repas de cette année, plus de 100 convives se pressent autour des tables copieusement garnies. On notait avec satisfaction, la présence parmi nous, de Messieurs Jean MICHEL, député maire de LAPEYROUSE, Maurice COLAS, premier adjoint, Jean-Paul BUVAT, maire de BUXIERES. Ce fut encore une bonne soirée passée entre amis, chansons et bonnes histoires se succédèrent jusqu'à l'arrivée des musiciens qui donnent les premières notes d'une valse et les danseurs envahissent la piste. Et après la soupe à l'oignon où nous étions encore nombreux, on s'est quittés à regrets en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Au cours de l'année qui se termine, de nombreux dons et subventions ont été versés au profit de notre club.

L'Amicale des Anciens, ses responsables, ses adhérents expriment leurs sincères remerciements à la Municipalité de LAPEYROUSE, à celle de BUXIERES, à la société de secours minière, à la société de chasse «La Lapeyrousienne», à tous les donneurs individuels ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de notre association.

Toutes les personnes retraitées qui désirent rejoindre notre amicale peuvent le faire en se faisant connaître auprès des responsables. Elles y retrouveront des amis et le meilleur accueil leur sera réservé.

FETE DU PLAN D'EAU

EN JUIN

L'ALBUM

PHOTOS

DU COMITE DES FETES

LA FETE PATRONALE

EN SEPTEMBRE

LA FETE DU PLAN D'EAU...

1995... la première... ECLECTIQUE avec

- planches Athlon
- modélisme, voiles, bateaux
- démonstration de chiens de sauvetage
- présentation des pompiers juniors
- expositions...florales, des métiers d'arts, de métiers de bouche

1996... HUMORISTIQUE

- ski nautique, ski humoristique
- 2 CV nautiques
- parachute ascensionnel
- baptême hélicoptère

1997...SPORTIVE

CHAMPIONNAT D'AUVERGNE DE JET-SKI

1998... JOURNEE POUR TOUS...
SUR L'EAU... SUR LES BERGES...

LES JOUTES

L'ESPERANCE NAUTIQUE

Le Bœuf à la Broche
Le charolais de LAPEYROUSE
très apprécié des nombreux convives
venus malgré la pluie.

DEMONSTRATION DE VENERIE

Tous ont aimé la prestation

des cavaliers

de la meute

LA FETE PATRONALE... c'est

• pour les sportifs

- la randonnée cycliste
- le concours de pétanque
- le match de football

• pour les gourmets, amateurs de musique et de danse,

- la soirée «coq au vin» animé par l'orchestre Georges MICHEL

• pour ceux voulant vivre l'art sous différentes formes:

- expositions de:

  - peintures sur toiles, sur bois, sur plâtre
  - vitraux
  - poterie
  - marqueterie
  - broderie

et autres artisans, fabricants des produits du terroir de qualité (miel, huile, pain, pain d'épice...)

• enfin, pour les enfants,

- manèges et la traditionnelle casse aux pots

La Fête Patronale, c'est l'occasion pour tous de se retrouver, d'échanger les nouvelles et de boire le verre de l'amitié.

NOUVEAUX ARRIVANTS

AUGERES	Famille GUTH	2 personnes
BUXEROLLES	Famille SEVRIN	2 personnes
CHEZ BRIFFAUD	Famille LE CORRE	2 personnes
LA GARE	Famille MERY	2 personnes
LA GOUTTE	Famille VERGNOL	2 personnes
LA LOGE	Famille DURIN	4 personnes
	Famille LEITAO	4 personnes
LE BOURG	Famille BERNARD	3 personnes
	Famille DUMAS	4 personnes
LE BREUX	Famille SIMONIAN	1 personne
LE CRECHOL	Famille PICANDET	2 personnes
	Famille NICOD	4 personnes
LES GAYOTS	Famille CHARREYRAS	3 personnes
LES VERGNES	Famille CHESSERON	2 personnes
VILLARGEAT	Famille MEUNIER	2 personnes

FESTIVITES

09 JANVIER 1999	ASSEMBLEE GENERALE	**AMICALE ANCIENS**
10 JANVIER 1999	CINEMA	**CLE DES CHAMPS**
24 JANVIER 1999	REUNION PUBLIQUE	**MUNICIPALITE**
30 JANVIER 1999	ASSEMBLEE GENERALE	FOYER LAIC
31 JANVIER 1999	RECEPTION CHAPDES BEAUFORT	U.S.L.
DEUXIEME QUINZAINE DE JANVIER	BAL DES JEUNES	
06 FEVRIER 1999	SEANCE THEATRALE	LAPEYROUSE ANIMATION
07 FEVRIER 1999	CINEMA	**CLE DES CHAMPS**
13 FEVRIER 1999	POTEE AUVERGNATE	FOYER LAIC
14 FEVRIER 1999	RECEPTION BROMONT LAMOTHE ET PIONSAT	U.S.L.
DU 15 AU 20 FEVRIER	CENTRE DE LOISIRS OUVERT CHAQUE APRES-MIDI	**CLE DES CHAMPS**
20 FEVRIER 1999	CARNAVAL	**CLE DES CHAMPS**
21 FEVRIER 1999	RANDONNEE PEDESTRE	LAPEYROUSE ANIMATION
07 MARS 1999	CINEMA	**CLE DES CHAMPS**
07 MARS 1999	RECEPTION ST PRIEST ET ST ANGEL	U.S.L.
14 MARS 1999	LOTO DES ECOLES	ECOLES
28 MARS 1999	FETE DES ECOLES	ECOLES+FL
28 MARS 1999	RECEPTION DE BEAUMONT ET MENAT	U.S.L.
04 AVRIL 1999	CINEMA	**CLE DES CHAMPS**
17 AVRIL 1999	BANQUET	**AMICALE ANCIENS**
17 AVRIL 1999	BAL DES CONSCRITS	CLUB DES JEUNES
DU 19 AU 24 AVRIL	CENTRE DE LOISIRS OUVERT APRES MIDI	**CLE DES CHAMPS**
25 AVRIL 1999	RECEPTION RIOM PORTUGUAL ET PONTAUMUR	U.S.L.
02 MAI 1999	CINEMA	**CLE DES CHAMPS**
08 MAI 1999	TOURNOI DE SIXTE	U.S.L.
16 MAI 1999	RANDONNEE PEDESTRE	**LAPEYROUSE ANIMATION**
30 MAI 1999	CINEMA	**CLE DES CHAMPS**

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

13 FEVRIER 1998	: Antoine, Guillemin, Michel BRUN
27 MARS 1998	: Max, Jérôme DARMANIN
14 AVRIL 1998	: Geoffrey, Etienne, René TOURTE

MARIAGES:

23 MAI 1998	: David, Raphaël SEVRIN et Séverine, Marguerite, Marie JALOUSTRE
23 MAI 1998	: Denis, Roland, Jean CORBLIN et Françoise TOURRET

DECES:

05 DECEMBRE 1997	: Louis, Roger COLAS	DESERTINES
05 DECEMBRE 1997	: Raymond THEVENIN	MONTLUCON
12 JANVIER 1998	: Adrienne VIALLE veuve BERTHON	ECHASSIERES
19 JANVIER 1998	: Odeth LAFOUCRIERE veuve MALAPAIRE	ECHASSIERES
06 FEVRIER 1998	: Marie Raymonde THUIZAT veuve CHEVALIER	DESERTINES
12 FEVRIER 1998	: Annette CAILLOT veuve TOURRET	DESERTINES
02 MARS 1998	: René, Marcel CHASSAGNETTE	TRONGET
09 MARS 1998	: Léa, Alphonsine BLANCHET veuve GAUVIN	MONTLUCON
08 AVRIL 1998	: Roland, Georges VACHETTE	LAPEYROUSE
21 AVRIL 1998	: Alexandre, Louis MOURAGNON	ECHASSIERES
12 MAI 1998	: Andrée, Louise MICARD veuve PASSEFONS	LAPEYROUSE
12 MAI 1998	: Lucienne, Yvonne GAZUT veuve BIDET	ECHASSIERES
21 MAI 1998	: Gérard, René ARNAUD	MONTLUCON
23 JUIN 1998	: René, Stéphane, Eugène, Francis GOUIN	DESERTINES
05 JUILLET 1998	: Louis VILLECHENON	LAPEYROUSE
06 JUILLET 1998	: Vanessa THEVENIN	CLERMONT-FD
12 JUILLET 1998	: Clémence ALAJOUANINE veuve BIZEBARD	ECHASSIERES
21 JUILLET 1998	: Rachel, Camille MELIN	DESERTINES
17 SEPTEMBRE 1998	: Louis COURROUX	MONTLUCON
01 OCTOBRE 1998	: Léa, Honorine MERITET veuve MONTJOTIN	LAPEYROUSE
22 NOVEMBRE 1998	: René, Auguste MEUNIER	LAPEYROUSE

GEOMETRE - EXPERT

Géomètre-Expert

Z.I. de la Brande
30, rue de la pêcherie
B.P. 32
03600 COMMENTRY

TÉL : 04 70 64 36 10
FAX : 04 70 64 37 18

TRAVAUX PARTICULIERS

AMENAGEMENT FONCIER

AMENAGEMENT URBAIN

TOPOGRAPHIE

CONTRÔLE D'OUVRAGES

PROJETS ROUTIERS

ETUDES HYDRAULIQUES

GÉO - CONSEIL
MEMBRE DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

vous êtes tous
conviés à la :

REUNION PUBLIQUE d'information

dimanche 31 janvier
10 h.

Salle de la mairie.

Impr. Bérillon - 63260 Aigueperse